

---

# COMMUNE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

---

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 FEVRIER 2021**

---

**Délibération n°2021-02-05**

---

***Débat d'orientation  
budgétaire 2021.***

---

**LE SEIZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT-ET-UN à 18 h 30**, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques FOURNIÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 février 2021.  
Date d'affichage : 10 février 2021.  
Date d'envoi de la convocation : 10 février 2021.

**Membres présents :**

Jean-Jacques FOURNIÉ, Thibaut SIMONIN, Séverine CHEMINADE, Anita VILLARD, Michel VILLESANGE, Sophie HARNOIS, Patrick ROUX, Saliha GHARBI, Joël SAUGNAC, Dominique BRUN, Sylvie ROUBEIX, Éric ROUSSEAU, Frédéric RÉAUD, Philippe NADAUD, Céline LE GOUÉ, Aurélie SESENA, Loïc BULÉON, Fadila BOUTAYEB, Martine FOUSSIER, Olivier DELACROIX, Benoît MIÈGE-DECLERCQ, Aurélie RUIS et Romain BLANCHET.

**Absents avec procuration :**

Stéphanie DOLIMONT avec procuration à Thibaut SIMONIN  
Jean-Louis FREDON avec procuration à Séverine CHEMINADE  
Hélène DE FUISSEAUX avec procuration à Patrick ROUX  
Martial BOUISSOU avec procuration à Michel VILLESANGE  
Juliette LOUIS avec procuration à Eric ROUSSEAU

**Absent :**

Delphine LASCAUD

**Romain BLANCHET** a été nommé secrétaire de séance.

## Conseil municipal du 16 février 2021

**DELIBERATION N°2021-02-05**

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021.**

### REFERENCES :

- Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992, relative à l'Administration Territoriale de la République.
- Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.
- Article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Loi n°2015-991 du 7 août 2015 – Titre IV

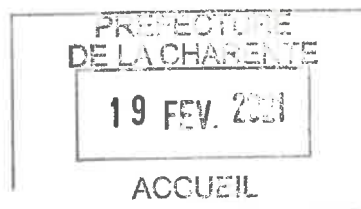
Conformément à l'article 11 de la loi ci-dessus référencée, un débat public a eu lieu ce jour, mardi 16 février 2021, au sein de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires.

Après avoir pris connaissance de la note explicative de synthèse dont copie jointe, et après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion.

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme,  
Mairie de Saint-Yrieix, le 18 février 2021.*

Le Maire,  
Jean-Jacques FOURNIÉ.



### **CERTIFIE EXECUTOIRE**

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

19/02/2021

Affiché le :

19/02/2021

A Saint-Yrieix, le 19/02/2021  
Le Maire,  
Jean-Jacques FOURNIÉ.

